



CHARTRES

DGA RESSOURCES HUMAINES ET MODERNISATION SOCIALE
SERVICE EMPLOI ET FORMATION
Chartres, le 30 septembre 2022

NOTE

A

TOUS LES SERVICES

La direction de l'autonomie et des loisirs seniors du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** de la ville de Chartres a pour objectif d'accompagner les personnes âgées sur les demandes liées à la santé, l'autonomie ou les loisirs.

A ce titre, le pôle maintien à domicile, recrute pour par voie statutaire ou contractuelle, un

INFIRMIER COORDINATEUR D'INTERVENTION MUTUALISE H/F

DIRECTION DE L'AUTONOMIE ET DES LOISIRS SENIORS – POLE MAINTIEN A DOMICILE
(CATEGORIE A – INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX OU CONTRACTUEL)

Le coordinateur d'intervention mutualisé s'assure de la bonne marche des interventions dans le respect de la démarche qualité, de la réglementation en vigueur et dans le respect du projet de service et de la ligne directive du CCAS.

Il coordonne des interventions d'aide et de soins sous la forme de soins techniques ou de soins de base et relationnels auprès de :

- Personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes.
- Personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Il assure également la mise en place des moyens nécessaires, en réponse aux besoins de la personne bénéficiaire de l'accompagnement, ainsi que le suivi et l'évaluation du plan d'aide dans le cadre des missions du pôle gérontologique.

Les missions se déclinent selon les thématiques suivantes :

- **Activités de coordination :**

- Informer les usagers et les familles de l'organisation, le fonctionnement et les limites du Pôle,
- Accompagner dans le maintien à domicile et assurer le lien auprès de l'utilisateur et de son entourage
- Participer aux réunions départementales (infirmiers coordinateurs, SAAD, Espace Seniors du Bassin Chartrain).
- Collaborer avec les instituts de formation

- **Activités de management :**

- Etablir le planning du personnel en tenant compte de la réglementation du travail, des besoins des usagers, des possibilités du pôle et des autres intervenants du domicile.
- Gérer les congés et absences, réaliser les évaluations annuelles, recenser les besoins en formation, impulser une dynamique et contribuer au maintien de l'esprit d'équipe. Assurer le tutorat des stagiaires.
- Réaliser et animer les différentes réunions de service.
- Rendre compte de son activité.

- **Activités techniques**

- Accueillir, évaluer la dépendance, le besoin d'aide, formuler des évaluations, réaliser un projet d'aide individualisé et personnalisé,
- Planifier les interventions des intervenant(e)s à domicile.
- Conseiller et prévoir le matériel nécessaire à la prise en charge ainsi que les aménagements du domicile pour assurer la sécurité des personnes.
- Assurer une coordination des actions avec les autres intervenants.
- Associer l'entourage à la prise en charge, favoriser l'autonomie et maintien des capacités restantes.
- Réévaluer les besoins des usagers et ajuster si nécessaire le plan d'aide.

- Garantir la qualité de l'aide et des soins tout en promouvant la prévention.
- Rencontrer les aidants, effectuer les entretiens d'aide et de soutien.
- Etre en lien avec les responsables légaux.
- Rédiger des bilans d'intervention.
- **Activités administratives :**
 - -Participer à l'élaboration du rapport d'activité en mettant à disposition les données relatives à l'activité et en tenant à jour les documents de prise en charge.
 - - Participer à la réalisation et à la mise en place des axes d'amélioration du projet d'établissement.
 - - Participer à l'évaluation interne et externe, à l'élaboration et au suivi des documents internes, veiller à la tenue des dossiers des bénéficiaires.
 - - Etablir les documents individuels de prise en charge et en assurer le suivi.
 - - Gérer l'activité de son secteur en fonction du personnel présent et du budget attribué.
- **Activités de la mutualisation des fonctions d'accompagnement**

Votre profil :

Infirmier DE, vous avez une première expérience dans le secteur médico-social, vous permettant de connaître le fonctionnement des systèmes d'aides et de prestations au bénéfice des personnes âgées ou handicapées, et de connaître les droits de la personne dépendante.

Rigoureux, organisé, réactif, fédérateur, vous savez anticiper répartir et planifier les activités d'un service et manager une équipe. Vous savez transmettre et former les professionnels à l'accompagnement des personnes à domicile.

Permis B requis.

Nos atouts

*Rémunération statutaire + régime indemnitaire - **groupe de fonction A4**,*

Pour les contractuels : CDD de 1 à 3 ans renouvelable

Evolution professionnelle : Accessibilité à des formations

Possibilité de mutuelle avec prise en charge employeur

Comité des œuvres sociales : billetterie, activités sportives etc...

Restaurant collectif

Vous souhaitez mettre vos compétences au service du développement du CCAS de la Ville de Chartres. Rejoignez-nous !

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. A compétences égales, toutes les candidatures sont étudiées.

Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Chartres métropole - Direction des Ressources Humaines, par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr, **avant le 30 octobre 2022.**